



POLE « INFRASTRUCTURES, EQUIPEMENTS ET APPUI AUX COLLECTIVITES »

Cayenne le, 3 septembre 2019

COMMUNIQUE

Le Président de la Collectivité Territoriale de GUYANE informe les usagers et les riverains de la RD 6 dite « Route de KAW que les **travaux d'aménagement du Degrad de KAW comprenant les travaux de création de Voirie neuve et d'assainissement routier ainsi que la construction d'un Ouvrage neuf de mise à l'eau, ont débutés le LUNDI 2 septembre 2019**, en effet pour des raisons indépendantes du maître d'ouvrage, les travaux n'ont pas pu démarrer comme prévu le 26 août 2019.

La fin des travaux est maintenue au 31 décembre 2019.

La vitesse de tous les véhicules sera limitée successivement à 70 Km/h puis à 50 Km/h EN AMONT DE LA ZONE DE TRAVAUX puis à 30 km/h DANS LE PERIMETRE DU CHANTIER sur lequel les travaux seront en cours d'exécution et où la circulation pourra être réduite à une seule voie par alternat lorsque la largeur de la chaussée sera insuffisante.

Le Président du Collectivité Territoriale de GUYANE demande par conséquent aux usagers et aux riverains de la

RD 6 et aux utilisateurs du Degrad de Kaw, de faire preuve de la plus grande prudence à l'approche de la zone en chantier notamment vis-à-vis des Personnels des entreprises spécialisées qui interviendront sur ce chantier routier.

Le Président du Collectivité Territoriale de GUYANE demande également aux usagers de respecter la signalisation temporaire de chantier, mise en place par les entreprises pour garantir leur sécurité.

Le Président du Collectivité Territoriale de GUYANE remercie par avance les usagers et les riverains de la RD 6 et utilisateurs du Degrad de Kaw pour leur compréhension et leur patience vis-à-vis de la gêne temporaire que leur occasionneront ces travaux routiers.

P/Le Président de la Collectivité Territoriale

 Collectivité
Territoriale
de Guyane

Infrastructures Equipement
& Appui aux Collectivités
Le Directeur Général Adjoint


Smail YAHIA